



# Communiqué de **PRESSE**

Rennes, le 29 janvier 2018



**10<sup>e</sup> Fête de la Bretagne : du 18 au 27 mai 2018**

## La Région invite les organisateurs à enrichir la programmation

L'année 2018 sera marquée par la 10<sup>e</sup> édition de la Fête de la Bretagne – Gouel Breizh, en mai prochain. La Région Bretagne a dévoilé, voilà quelques semaines, la liste des 54 événements qui, dans ce cadre, bénéficieront d'un soutien financier, en Bretagne et ailleurs, en France et dans le monde. Mais cette « pré-programmation » ne demande qu'à être enrichie. Avis aux organisateurs d'événements festifs, populaires et qui font la part belle à la vitalité bretonne : ils ont jusqu'au 16 mars pour se faire connaître et apparaître dans le programme officiel !

Comme chaque année depuis 2009, la Fête de la Bretagne proposera, en mai prochain, des manifestations conviviales et culturelles sur l'ensemble du territoire, mais aussi ailleurs en France et dans le monde, là où les Bretons et amis de la Bretagne ont choisi de se retrouver pour danser, chanter et faire la fête ensemble.

Au terme d'un appel à projets, 48 projets en métropole et 6 projets ailleurs dans le monde ont été sélectionnés et bénéficieront d'un appui financier régional.

Mais la Fête de la Bretagne, c'est plus que cela ! À l'initiative de la coordination de ce grand rassemblement, la Région Bretagne invite les porteurs de projets à enrichir cette programmation afin de proposer, au plus grand nombre, quelque 200 rendez-vous pour fêter la Bretagne sous diverses formes.

Ainsi, associations, centres culturels, établissements scolaires, collectivités locales... : tous les porteurs de projet sont les bienvenus dès lors qu'ils manifestent l'envie d'organiser un temps fort, **entre le 18 et le 27 mai 2018**, correspondant aux valeurs de convivialité et d'ouverture de la Fête de la Bretagne, le tout à des tarifs modiques.

### Les 4 valeurs indispensables pour faire partie de la fête

- ◆ Le caractère festif et convivial,
- ◆ La valorisation des singularités de la Bretagne,
- ◆ L'ouverture au grand public,
- ◆ La modicité des tarifs.

Les organisateurs qui se seront manifestés avant le 16 mars verront leur événement inscrit dans le programme papier de la fête de la Bretagne **diffusé en 120 000 exemplaires**. S'ils ne se font pas connaître avant cette date, pas de panique, ils figureront sur les supports digitaux (fetedelabretagne.bzh, facebook @FetedelaBretagne...).

Qui plus est, les événements « labellisés » Fête de la Bretagne avant le 16 mars bénéficieront également **des outils de communication**, déployés par la Région Bretagne et utiles à leur promotion : affiches, banderoles, guirlandes... Autant d'éléments communs permettant à chacun d'être estampillé "Fête de la Bretagne". Estampille qui cette année se renouvelle : après les danseuses qui avaient accompagné la Fête de la Bretagne depuis ces débuts, la 10<sup>e</sup> édition revêt de nouvelles couleurs :




### Contacts :

 **Claudie Poirier - La Mutinerie :**  
contact@la-mutinerie.bzh / 07 60 10 04 58

Contacts **SERVICE PRESSE** | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

www.bretagne.bzh/espace-presse |  @bretagne\_presse